

Service instructeur
Direction des ressources humaines

12^{ème} Commission - N° *CG-2012-1-12-1*

Service consulté

LES RESSOURCES HUMAINES

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser le recrutement d'agents non titulaires pour un certain nombre d'emplois inscrits au tableau des effectifs.

RECOURS A DES AGENTS NON TITULAIRES

Si des emplois inscrits au tableau des effectifs ont vocation à être pourvus en priorité par des agents titulaires de la fonction publique, en raison des besoins des services concernés, la procédure de recrutement par voie statutaire peut, à certaines occasions, s'avérer infructueuse. Aussi, il vous est proposé d'autoriser le recrutement éventuel d'agents non titulaires sur la base du 5^{ème} alinéa de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 pour pourvoir :

- deux (2) emplois d'ingénieurs territoriaux.

Les postes sont vacants au tableau des effectifs et les crédits nécessaires inscrits au budget. Ces postes correspondent à des besoins urgents en personnel de la Direction des Routes et des Transports. En cas d'échec de la procédure de recrutement statutaire, le recours à des agents contractuels permettra de répondre dans les meilleurs délais aux besoins de cette Direction. En conclusion, je vous propose :

- d'autoriser, en cas d'échec de la procédure de recrutement statutaire, le recrutement d'agents non titulaires sur la base de l'alinéa 5 de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 pour deux (2) emplois d'ingénieurs territoriaux.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

ANNEXE 1

DENOMINATION DE LA FONCTION	NATURE DES FONCTIONS	NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU DE REMUNERATION INDICIAIRE SUR LA BASE DE L'EMPLOI OUVERT
CHEF DE GRANDS PROJETS ROUTIERS	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite de grandes opérations d'aménagements routiers : assistance générale au maître d'ouvrage à caractère technique, administrative et financière - Maîtrise d'œuvre de grands projets d'aménagements routiers. 	Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur, d'architecte, de géomètre-expert (diplôme Bac + 5 à caractère scientifique ou technique)	Référence au niveau de rémunération des grades d'ingénieur à ingénieur principal (entre IB : 379 – IM : 349 et IB : 966 – IM : 783)
CHEF D'UNITE PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'opérations d'aménagements routiers : assistance générale au maître d'ouvrage à caractère technique, administrative et financière. - Maîtrise d'œuvre de projets d'aménagements routiers. 	Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur, d'architecte, de géomètre-expert (diplôme Bac + 5 à caractère scientifique ou technique)	Référence au niveau de rémunération des grades d'ingénieur à ingénieur principal (entre IB : 379 – IM : 349 et IB : 966 – IM : 783)

NB : Aux rémunérations découlant des indices indiqués ci-dessus, il convient d'ajouter l'indemnité de difficulté administrative, les primes versées au titre du régime indemnitaire mis en place par la délibération du Conseil Général du 5 décembre 2003 ainsi que la prime annuelle et le cas échéant l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement. Le niveau de rémunération retenu sera fonction de la formation et de l'expérience professionnelle du candidat retenu.